



**Déploiement douloureux d'Op@le : le ministère nous a reçu.es de nouveau ce mardi 3 septembre et l'action syndicale continue...**

**Suite à notre action intersyndicale qui a vu la pétition unitaire recueillir plus de 7400 signatures** popularisant ainsi notre volonté de voir les conditions de travail des personnels être prises en compte et donc rétablies, le ministère (MEN) a de nouveau reçu l'intersyndicale Op@le **ce mardi 3 septembre**, donnant ainsi suite à l'audience du 26 juin dernier.

**Il nous a été présenté oralement le rapport établi par l'inspection générale (IGESR)** sur le sujet - notamment ses recommandations ; puis le résultat de l'audit technique mené par un prestataire - indépendant du fournisseur d'Op@le - à la demande du MEN.

**Les mots choisis par l'inspection sont clairs : le déploiement du nouvel outil a généré de nombreuses situations de souffrance au travail !** Ce qui donne un crédit incontestable aux très nombreuses alertes syndicales sur le sujet.

Malgré cela les utilisateurs-trices ne remettent pas en cause la nécessité de moderniser et de changer d'outil de gestion financière **même s'il apparaît évident qu'Op@le n'est pas stabilisé et peut rencontrer des difficultés techniques importantes.** Son ergonomie particulière ne facilite pas la prise en main et les restitutions demandées sont inadaptées et peuvent transmettre des éléments tronqués. **Il n'y a pas non plus de documentation unifiée**, les formations académiques sont d'un niveau inégal et des difficultés à constituer les viviers de formateurs-trices se font jour.

**A la suite de ces constats, l'inspection générale a formulé des recommandations telles que :**

- Renforcer le pilotage académique ;
- Renforcer les moyens académiques destinés à accompagner le déploiement ;
- Renforcer les interactions entre l'échelon national et les acteurs locaux ;
- Sécuriser et améliorer l'application Op@le ;
- Traiter les situations de souffrance au travail dans les académies ;
- Étendre la trajectoire du déploiement sur deux ans ;
- Gérer de façon spécifique la bascule des GRETA ;

-Améliorer l'assistance utilisateurs-trices et l'accès aux ressources disponibles ;

**Le ministère a donc acté l'étalement du déploiement.** Il souhaite améliorer le dialogue entre les académies et ses directions concernées (DAF et du numérique - DNE) et mieux anticiper la préparation du déploiement des prochaines vagues. Ainsi que l'amélioration de l'outil. La DAF et la DNE vont donc mettre en place des groupes de travail concernant les améliorations/évolutions de l'outil selon les remontées des utilisateurs-trices et selon des thématiques précises (ex : le module régie).

**C'est sur les demandes d'améliorations que le SNASUB FSU va concentrer son action syndicale**, avec l'intersyndicale et boostée par la pétition unitaire, « **Les personnels avant l'outil !** »

Son succès a permis la satisfaction d'une de nos revendications majeures : le desserrement du calendrier, avec un déploiement possible jusqu'en 2027.

Cette première victoire ne doit pas être la dernière ! Nous devons rester mobilisé.es, jusqu'à obtenir un outil efficace et respectueux de nos conditions de travail. Et des moyens – notamment en emploi, pour permettre aux équipes de relever ce défi professionnel difficile.

**Le chantier est d'ampleur car il nous faut gagner une amélioration considérable de l'outil !** Telle est la feuille de route syndicale que nous suivrons à chaque niveau pertinent, ministériel ou dans les académies.